



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

NEWSLETTER

NUMERO 12 – MARS 2021



Crédit photo – Cédric LECOCO

LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

Suite aux dernières annonces gouvernementales, la nécessité de pratiquer du sport devient un véritable enjeu pour nous tous. De nombreuses démarches afin de favoriser la pratique du tennis sont devenues notre priorité tout en respectant les mesures sanitaires.

Je souhaite féliciter les clubs, bénévoles et enseignants qui s'investissent et continuent de proposer des activités au sein de leur structure quand ils le peuvent. Il est important de garder le lien et une proximité avec les licenciés est primordiale, c'est ce que vous tâchez de faire au mieux et je vous en remercie.

Je reste disponible et à l'écoute dans cette situation si particulière. Soutenons nous et soyons solidaires.

SOMMAIRE

Le mot du Président p.1

L'actualité p.2

ADOC - Nouveautés p.2

La boîte à outils pour les clubs p.3

Formation CQP ET p.3

Interview Aude LAVOLLEE,
Présidente du T.C. BEAUNE p.3

L'ACTUALITE

MESURES SOCIALES – MISE A JOUR DES DISPOSITIFS D'AIDE GOUVERNEMENTALE

Le Gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aide à destination des employeurs touchés par la crise sanitaire actuelle. Ils sont détaillés dans le document à télécharger daté de mars 2021. Les différents dispositifs d'aide et leurs aménagements qui concernent directement les clubs affiliés et les structures habilitées à la FFT sont détaillés dans le document suivant :

- Activité partielle = prolongation 100% jusqu'au 30 avril 2021
- Fonds de solidarité
- Prêts directs ou garantis par l'État = prolongation jusqu'au 30 juin 2021
- Exonérations et aide au paiement des cotisations sociales



CHAMPIONNAT REGIONAL DE BEACH-TENNIS 2021



Les inscriptions aux phases qualificatives du Championnat Régional de Beach-Tennis sont ouvertes. La date limite des inscriptions est fixée au 16 avril 2021. Cette année, la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté organise trois phases qualificatives : 24 avril au Tennis Club de Dôle, 08 mai à Appoigny E.S., 13 mai à la base nautique de Brognard.

FORMATION TENNIS SANTE ANNULEE

Au vu des conditions sanitaires actuelles, la formation Tennis Santé prévue les 27 et 28 mars est reportée à une date ultérieure, qui sera prochainement communiquée.

LES ARBITRES ET ROLAND-GARROS 2021

Plusieurs arbitres de Bourgogne-Franche-Comté ont été retenus pour la prochaine édition de Roland-Garros : Julien WOLFF, Pierre FEUTRY, Marine NELATION, Alexandre LORIOT, Louis DEMEULE et Laura TRIPONNEY.

ADOC - NOUVEAUTES

Configuration > Personnes en fonction :

Pour faciliter la mise à jour des fonctions, quelques évolutions ont été apportées à l'écran

- Mise en évidence des fonctions clés du club (Président, Secrétaire Général et Trésorier Général). Chaque fonction clé est surlignée, en vert si une personne est renseignée, en rouge si aucune personne n'est renseignée
- Pour la mise à jour des fonctions clés, le club est invité à fournir à sa ligue le compte-rendu de l'assemblée générale ou du comité de direction correspondant par mail
- S'agissant des autres fonctions, il est à présent possible de les déclarer (bouton ajouter) ou d'y mettre fin (bouton poubelle) directement depuis cet écran sans avoir à passer par la fiche de l'intéressé(e)

NOM	PRENOM	QUALITE	FONCTION	STRUCTURE	DROITS	ABONNEMENT CFE
[Nom]	[Prénom]	Dirigeant	Président	Bureau	[Droits]	2021
[Nom]	[Prénom]	Dirigeant	Secrétaire Général	Bureau	[Droits]	[Abonnement]
[Nom]	[Prénom]	Dirigeant	Trésorier Général	Bureau	Super Administrateur	[Abonnement]
[Nom]	[Prénom]	Dirigeant	Vice-Président	Bureau	[Droits]	[Abonnement]
[Nom]	[Prénom]	Enseignant	Enseignant	UNITECH NV2	[Droits]	2021

Gestion des droits d'accès à ADOC

- Réorganisation de la page d'attribution des droits accessible au clic sur le cadenas « Gérer les droits ADOC » d'une personne
 - o Tri des profils de droits, du plus permissif (Super administrateur) au plus restrictif (Aucun droit)
 - o Ajout d'un descriptif de chaque profil de droits

Gestion financière > Suivi des paiements :

- Ajout d'un onglet « Locations horaires » permettant de retrouver les paiements associés à des locations horaires
- Possibilité de générer les écritures comptables de ces paiements afin de les comptabiliser comme produits du club et de les intégrer au suivi budgétaire

Réservation en ligne

- Possibilité de saisir une nouvelle réservation permanente (club ou enseignement) pendant une interruption d'une réservation permanente

Passeport Galaxie

- Le passeport Galaxie est désormais éditable en PDF depuis ADOC (onglet Passeport Galaxie de la fiche adhérent, bouton Éditer le passeport en bas de page)

Enseignement

- Les enseignants qui ne sont plus en fonction au club n'apparaissent plus à la création de groupes depuis le module d'enseignement
- Les courts partagés sont désormais visibles sur le planning du module « Enseignement ».



L'Equipe Régionale de Développement se penche actuellement sur la création d'une « boîte à outils » qui sera disponible prochainement via le site internet de la Ligue. Des « fiches actions » seront présentées, afin de proposer aux clubs des supports sur lesquels ils pourront s'appuyer pour développer des actions qui permettront de recruter, fidéliser et faire découvrir la pratique.

Quelques exemples de thématiques :

- ✓ Matches libres jeunes
- ✓ Matches libres adultes,
- ✓ Journée Portes ouvertes,
- ✓ Le tennis dans la rue,
- ✓ Promotion du tennis adultes,
- ✓ Tennis en famille,
- ✓ Tennis à l'école,
- ✓ Passerelle scolaire,
- ✓ Fête du Tennis,
- ✓ Initiation féminine,
- ✓ Découverte du Tennis aux autres disciplines,
- ✓ Découverte Tennis seniors,
- ✓ Animations / Parrainage,
- ✓ Animations jeunes,
- ✓ Animations anciens adhérents,
- ✓ Portes ouvertes aux entreprises,
- ✓ Galaxie Tennis,
- ✓ ...



FORMATION CQP EDUCATEUR DE TENNIS

Cette année, la formation CQP ET a rassemblé 17 stagiaires. Sept comités ont été représentés : la Côte d'Or, le Doubs, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, l'Yonne, le Territoire de Belfort et le Haut-Rhin. Malgré des conditions complexes et des reports de dates de formation, « les stagiaires ont su rester motivés et se sont adaptés tout **au long de l'année** » souligne Jérémie MATHIEU, formateur et Conseiller Sportif Territorial.

La prochaine session de formation se déroulera du 1^{er} novembre 2021 au 29 avril 2022. Le dossier d'inscription est dès à présent disponible via le lien suivant : <https://ligue-bfc-tennis.fr/wp-content/uploads/2020/01/fiche-inscription-cqp-et.pdf>

Retour sur la formation CQP ET 2021 avec Anaëlle PERROT, licenciée au Tennis Club de Rougemont (Doubs) :



Crédit photo – Facebook TC ROUGEMONT

Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ? Quelles ont été vos motivations pour intégrer la formation ?

Bonjour, je m'appelle Anaëlle PERROT, je suis actuellement en classe de terminale et je suis licenciée au Tennis Club de Rougemont. J'effectue la formation CQP ET au sein de la ligue Bourgogne-Franche-Comté. J'ai décidé de faire cette formation principalement dans le but d'aider mon club avec la formation des adultes débutants et des enfants. Et également car le tennis est ma passion et j'aimerais transmettre cela aux joueurs à qui j'enseigne.

Que pouvez-vous nous dire au sujet de la formation CQP ET ?

La formation CQP ET est une formation complète et très enrichissante. J'apprends aussi bien comment structurer un entraînement complet avec des situations variées et ludiques que toute la partie pédagogique et l'accompagnement dont on doit faire preuve envers nos pratiquants. Pour moi l'atout principal de cette formation est la capacité de mettre en pratique sur le terrain la partie théorique que l'on nous enseigne. Lors de ces séances pratiques, nos formateurs nous donnent plusieurs conseils pour améliorer nos propres séances. Ils sont vraiment à l'écoute quant à toutes les questions que l'on peut se poser.

Quels conseils donneriez-vous à un(e) joueur(se) qui hésiterait à intégrer la formation ?

Je conseillerais sans hésiter cette formation car c'est tout d'abord une expérience humaine. Tout le monde partage son expérience et on peut apprendre de tous. On échange beaucoup nos ressentis sur ce qu'on apprend et ce qui nous a marqué durant les journées. Cela permet de donner des idées pour améliorer et faire évoluer notre pratique d'enseignement. De plus, puisqu'on a des façons différentes d'enseigner c'est toujours très enrichissant d'échanger avec d'autres éducateurs. Beaucoup de positif et de nombreux conseils qui vont nous aider pour la suite de nos enseignements.

Aude LAVOLLEE, Présidente du Tennis Club de Beaune

« Un projet réfléchi, presque abouti »

Le TC Beaune vient de franchir un cap dans le cadre de son développement avec la réception de nouveaux équipements, pouvez-vous nous décrire la nature du projet ?

Aude LAVOLLEE : « Au fil des années, le tennis club de Beaune est devenu un club formateur important de la BFC (+ de 240 enfants ces 6 dernières années) et des offres diversifiées (cours, animations, tournois, ...). Le club a su se développer, se structurer et tente toujours de proposer un tennis accessible à tous.

Cependant, les infrastructures (2 terrains couverts sans couloirs et 2 autres terrains couverts + 4 terrains extérieurs) n'ont pas évolué depuis de nombreuses années et se sont dégradées. La bulle âgée de 40 ans devenait dangereuse à jouer. Les plaques de bétons poreux se soulevaient, la condensation était omniprésente et la bulle s'écroulait sous la neige ou sous les arbres. Assez tôt, vers 2010, le club, fort de 400 membres s'aperçoit que sa capacité d'accueil est à saturation. L'idée d'un projet de remplacement de la bulle était donc lancée.

Deux priorités sont établies :

Construire 3 terrains couverts afin de continuer nos nombreuses activités en laissant la possibilité à nos adhérents de jouer ;

Construire un club house entre les deux salles pour que les personnes puissent regarder les entraînements, les matchs... »

Comment s'est déroulé le projet de sa réflexion à la livraison des équipements ?

Premier contact avec la Mairie

Le premier rendez-vous à la mairie s'est fait début 2011 afin qu'elle se rende compte de la dangerosité de la bulle. Puis, nous avons commencé à chercher quel type de structure pourrait venir en remplacement. Après avoir étudié deux possibilités financièrement accessibles, nous sommes venus présenter à la mairie le projet d'une entreprise locale (via un réseau interne) qui nous proposait à prix coûtant une structure dite « légère » en toile principalement d'un coup de 450 000€.

Statu quo de 2014 à 2017

A chacune de nos AG, la mairie nous dit qu'elle comprend bien la situation mais qu'aucun budget n'est disponible.

Le Plan Qualité Tennis est alors apparu au sein de la FFT, ce qui nous a permis de nous orienter vers des entreprises plus spécialisées et fin 2017, à la suite de notre AG où le Maire nous dit avoir débloqué 80 000€ pour lancer le projet, nous commençons nos recherches.

Courant 2018, nos recherches s'affinent grâce à l'aide du Président de la Ligue BFC M. Jacky Terreau et du responsable régional du développement, M. Mathieu Degout. Nous retenons trois sociétés à qui nous demandons des devis précis. Cela nous a permis de nous rendre compte du coût réel d'une telle structure, du cahier des charges imposé par la FFT pour obtenir son homologation. En effet, les budgets à consacrer s'élevaient de 750 000€ à 1 200 000€ sans club house !

Une visite fédérale a d'ailleurs été programmée à ce moment-là pour faire un audit de nos installations et constater l'urgence de la situation (dégradation très importante de notre bulle) et la possibilité de bénéficier d'une aide financière fédérale.



Nous avons alors déposé ce rapport ainsi que les devis en Mairie et avons attendu leur retour.

L'heure du choix

En accord avec l'appel d'offres fait par la municipalité, nous choisissons l'entreprise SMC2 ; deux terrains en résine, un toit en simple membrane pour faire des économies d'énergie, un bardage en panneau isolant sur trois mètres de haut puis la même toile que le toit, un assécheur d'air contre la condensation, éclairage LED.

Nous entamons une série de réunions avec l'architecte, le responsable de SMC2, l'équipe technique de la Mairie et l'équipe projet du club (Aude Lavollée, Présidente, Benoit Riffault, Vice-Président responsable infrastructure et Nicolas Grillet, Directeur sportif).

Début 2020, la Mairie nous annonce qu'elle ne pourra financer que 450 000€ puisqu'elle avait budgétisé cette somme sur l'exercice N-1 et qu'elle ne peut débloquer plus. Nous avons récupéré la maîtrise d'ouvrage afin de conduire nous-mêmes les travaux, avec l'aide d'un architecte.

Le financement

Nous nous mettons en quête d'aides auprès de la FFT avec le dossier ADCP (Aide au Développement des Clubs et de la Pratique), qui nous permet de recevoir une aide de 70 000€. Nous nous sommes aussi rapprochés du Conseil Régional pour solliciter une subvention. Nous négocions le devis auprès de SMC2 afin de réduire le budget, enlevons des options et demandons un effort financier à l'architecte sur ses honoraires. Enfin, le club décide alors de mettre toutes ses réserves financières (29 000€) et d'emprunter 50 000€ auprès des banques pour arriver à finaliser le projet.

Un confinement vient retarder le début des travaux...

Après avoir fait définitivement le deuil du 3^{ème} terrain et du club-house lié au manque de budget, le confinement repousse le début des travaux de plusieurs mois. Afin de réduire encore les coûts, les bénévoles du club ont répondu présents afin de démonter et d'évacuer l'ancienne bulle, ce qui lancera le début des travaux officiellement le 30/05/2020.

Début des travaux en août 2020

Après un mois de bureau d'étude afin que la salle soit dessinée pièce par pièce, les plans de la charpente sont envoyés chez le sous-traitant. Les pièces sont assemblées sur place « comme un Lego » ; la réalisation du projet est vraiment devenue concrète pour le club le jour où nous avons vu les premiers piliers se monter fin août.

A partir de ce moment-là, les réunions de chantier sont devenues hebdomadaires afin de suivre au plus près chaque étape de la construction. Nous avons pu tirer les résines fin octobre, ce qui nous a amené à une réception de chantier le 2 décembre.

Bilan

Le club a pu remplacer une de ses infrastructures couvertes dangereuses par une très belle structure. Cependant, son évolution est compromise par le manque de ce 5^{ème} terrain couvert.

En effet, si nous voulons continuer à fidéliser un maximum de nos adhérents, nous nous devons de proposer des entraînements de qualité, sous des infrastructures en bon état, mais aussi de pouvoir libérer des créneaux pour nos adhérents qui souhaitent jouer sans prendre de cours. C'est pourquoi le

Suite...

Suite...

tennis club essaie de rebondir en voulant rénover deux de ses quatre terrains extérieurs en terre battue tout temps pour palier en partie ce manque. »

Quels conseils donneriez-vous aux dirigeants d'autres clubs qui souhaiteraient aussi se lancer dans un projet d'équipement ? Vous avez été accompagnés par la Ligue durant ce projet, que pouvez-vous dire de ce suivi ?

AL : « Nous ne savons pas si nous sommes légitimes pour conseiller qui que ce soit mais si nous devons préciser ce qui nous a aidé tout au long de ce projet : faire un bilan objectif de son club, justifier la nécessité du projet et fixer des axes de développement qui en découlent, contacter la Ligue par l'intermédiaire du Responsable Régional du Développement M Degout, constituer une équipe projet composée d'élus et de sportifs du club, entretenir un lien avec la municipalité.

Attention ! Un suivi de chantier comme nous avons dû le faire est très chronophage et nécessite un minimum de connaissances dans les travaux, même avec l'appui d'un architecte. Pour l'anecdote, la charpente a été montée à l'envers à cause de deux plans contradictoires... heureusement que nous nous en sommes aperçus !

Concernant l'accompagnement de la Ligue, Mathieu Degout nous a accompagnés tout au long du projet. Tout d'abord pour nous donner les contacts des entreprises référencées dans Plan



« LA PRIORITE EST DE GARDER L'ESPRIT D'UN CLUB FORMATEUR EN PROPOSANT DES COURS DANS DES EQUIPEMENTS DE QUALITE »

Qualité Tennis qui proposaient des structures couvertes, puis nous a présenté les différentes possibilités qui s'offraient à nous.

Il nous a tenus au courant de l'évolution des aides de la FFT car le projet ayant duré presque 10 ans, ces aides ont changé entre le début et la fin de notre étude du projet ; il nous a aidés à finaliser le dossier de demande de subvention auprès de la FFT qui se fait en deux temps. Il nous a partagé les expériences (bonnes ou mauvaises) des autres salles qui ont pu être construites, notamment celle de Chalons, puisque nous avons choisi le même constructeur SMC2. Lorsque nous avons dû "rayer des lignes sur le devis de SMC2" afin de rentrer dans le budget, il nous a aidés à faire des choix. »

Ces nouvelles installations offrent des perspectives de développement pour le club, pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

A.L : « La priorité est de garder l'esprit d'un club formateur en proposant des cours dans des équipements de qualité. Ensuite nous pourrions proposer de nouvelles animations, des tournois et des TMC pour tous les publics.

Au niveau sportif nous aimerions relancer le projet de centre de haut niveau jeunes, à l'époque on avait tenté d'en faire un pour faire un suivi de la compétition sur le circuit national voir international mais l'ancienne bulle n'était pas accueillante et il était compliqué d'attirer de jeunes sportifs. L'idée est de proposer une scolarité par correspondance et d'héberger des jeunes en famille d'accueil. C'est un projet ambitieux qui est pour le moment dans la tête du Directeur Sportif, Nicolas Grillet. Aujourd'hui on renoue le dialogue avec un collège et un lycée pour faire au cas par cas une scolarité aménagée. »

NG : « J'ai la chance d'être entourée d'un Bureau investi pour avancer dans ce projet de salle. D'avoir une équipe de dirigeants à l'écoute avec laquelle nous avons travaillé en synergie. »

